

**Séance extraordinaire du 25 avril 2023**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire tenue le mardi, 25 avril 2023 à compter de 13 h 30 à la salle du Conseil municipal, 1111, avenue Saint-Paul, Saint-Césaire, sous la présidence de monsieur le maire, Guy Benjamin, et à laquelle assistent mesdames et messieurs les conseillers :

<b>Poste</b>	<b>Nom</b>
Conseillère, district électoral n° 1	Joanie Généreux
Conseiller, district électoral n° 2	Michel Denicourt
Conseiller, district électoral n° 3	Michel Deschamps
Conseiller, district électoral n° 4	Jacques Bienvenue
Conseillère, district électoral n° 5	Claudie Létourneau
Conseiller, district électoral n° 6	Denis Chagnon

Est aussi présente: M<sup>e</sup> Isabelle François, directrice générale et greffière.

L'avis de convocation de la présente séance a été signifié à tous les membres du Conseil dans le délai imparti pour y prendre en considération les sujets suivants, à savoir :

**Ordre du jour**

1. Services en matière d'urbanisme / Octroi d'un mandat
2. Application des règlements d'urbanisme et de certains règlements municipaux et pour l'émission des permis et certificats / Désignation « fonctionnaire désigné »
3. Construction du puits P6 - Essaie de pompage et rapport hydrogéologique / Octroi d'un mandat de services professionnels
4. Période de questions
5. Fin de la séance

**Résolution 2023-04-140****Services en matière d'urbanisme / Octroi d'un mandat**

**Considérant** que la Ville requiert des services professionnels en urbanisme et inspection municipale pour combler différents besoins en raison de la vacance au poste d'inspecteur en bâtiments et environnement;

**En conséquence, il est proposé par Claudie Létourneau**

**Et résolu** d'octroyer un mandat de service en matière d'urbanisme à l'entreprise Gestim inc. de Saint-Sébastien, à raison de 14 heures par semaine au tarif horaire de 70 \$ auquel s'ajoute une somme forfaitaire de 20 \$ pour tous les déplacements de Saint-Sébastien à nos bureaux, plus le kilométrage intramunicipal au tarif de 0,55 \$ / km, le tout plus les taxes et tel qu'il appert dans l'offre de services n° Dossier Gestim 2023-insp-840 datée du 31 mars 2023.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2023-04-141****Application des règlements d'urbanisme et de certains règlements municipaux et pour l'émission des permis et certificats / Désignation « fonctionnaire désigné »**

**Considérant** le mandat octroyé à Gestim inc. par la résolution n° 2023-04-140;

**Séance extraordinaire du 25 avril 2023**

**Considérant** que les personnes déléguées par Gestim inc. doivent être mandatées « fonctionnaire désigné » pour l'application de la réglementation d'urbanisme et d'inspection à titre d'inspecteur en bâtiments et environnement de la Ville de Saint-Césaire et aussi pour l'application de certains règlements municipaux incluant l'émission de permis et certificats;

**En conséquence, il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** de nommer « fonctionnaire désigné » les personnes suivantes au titre d'inspecteur en bâtiments et environnement de la Ville de Saint-Césaire, pour l'application de la réglementation municipale en matière d'urbanisme et d'inspection et de certains règlements municipaux incluant l'émission de permis et certificats de la Ville de Saint-Césaire et ce, à compter du 27 avril 2023:

- M. Simon Dang de la firme Gestim inc. ayant son siège social au 539, rue Principale à Saint-Sébastien, province de Québec, J0J 2C0;
- M<sup>me</sup> Anne-Marie Parizeau de la firme Gestim inc. ayant son siège social au 539, rue Principale à Saint-Sébastien, province de Québec, J0J 2C0.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2023-04-142**

**Construction du puits P6 - Essaie de pompage et rapport hydrogéologique / Octroi d'un mandat de services professionnels**

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** d'octroyer un mandat de services professionnels en 4 phases pour la construction du puits P6, les essais de pompage et le rapport hydrogéologique à LNA inc., hydrogéologie environnement de Québec pour une enveloppe budgétaire de 62 746 \$ incluant la sous-traitance, plus les taxes tel qu'il appert dans l'estimation n° 5404 datée 6 avril 2023.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

Fin de la séance

---

Guy Benjamin  
Maire

---

M<sup>e</sup> Isabelle François  
Directrice générale et greffière

**Certificat de crédits**

JE SOUSSIGNÉE, MICHELINE QUILÈS, TRÉSORIÈRE, CERTIFIE PAR LA PRÉSENTE QU'IL Y A DES CRÉDITS DISPONIBLES POUR LES DÉPENSES DÉCRITES DANS LES RÉSOLUTIONS SUIVANTES : 2023-04-140, 2023-04-142.

---

Micheline Quilès  
Trésorière et directrice générale adjointe